

MacRae	Pennell
McBain	Pickersgill
McIlraith	Pugh
McIntosh	Rapp
McLean (Charlotte)	Rowe
McPhillips	Rynard
Mandziuk	Sams
Matheson	Simpson
Millar	Skoreyko
Mitchell	Slogan
Monteith	Smallwood
Moore	Smith (Simcoe-Nord)
More	Southern
Muir (Cap-Breton- Nord et Victoria)	Starr
Muir (Lisgar)	Stefanson
Munro	Stenson
Nasserden	Thomas
Nesbitt	Thompson
Nicholson	Tucker
Noble	Wahn
Nugent	Walker
Ormiston	Webb
Pascoe	Weichel
Patterson	Winkler
	Woolliams—111.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Berger	Martin (Timmins)
Brewin	Mather
Douglas	Orlikow
Herridge	Peters
Howard	Scott
Lewis	Winch—12.

(Le bill est lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des bills privés.)

M. Benidickson: J'ai pairé.

M. Cameron (High-Park): J'ai pairé avec l'honorable député de Queens (M. MacLean). Autrement, j'aurais appuyé la motion.

M. l'Orateur: L'heure réservée à l'examen des mesures d'initiative parlementaire étant écoulée, la Chambre reprend les travaux interrompus à cinq heures.

L'OFFICE D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ATLANTIQUE

DISPOSITIONS RELATIVES À LA DÉFINITION DES FONCTIONS, À LA NOMINATION DES MEMBRES, ETC.

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Chown, reprend l'étude de la résolution suivante présentée par l'honorable M. Flemming:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure concernant l'établissement d'un Office d'expansion économique de la région atlantique et d'en définir les attributions, de prévoir la nomination du président et des autres membres dudit Office ainsi que le paiement de certaines dépenses de ses membres, de prévoir la nomination d'un fonctionnaire administratif dudit Office de même que le paiement de sa rémunération, d'autoriser également l'Office à retenir les services des conseillers et employés nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions et de statuer en outre sur d'autres questions s'y rapportant.

La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.

Reprise de la séance

M. MacInnis: Monsieur le président, en continuant à exposer brièvement nos appréhensions et nos craintes à propos du futur Office d'expansion économique de la région atlantique, je vais m'arrêter à une considération que le ministre qui a présenté la résolution avait soulevée quand il était premier ministre du Nouveau-Brunswick. Il avait exprimé l'espoir que les mesures économiques qui seraient prises pour répondre à une situation économique donnée sur le plan national ne seraient pas appliquées unilatéralement à une région du pays en particulier, telle que les provinces Maritimes. La situation nationale a une influence toute particulière sur ces provinces, à l'heure actuelle. En effet, le régime d'austérité y est ressenti de façon plus accusée. J'ai retenu tout particulièrement les propos du ministre par lesquels il affirmait qu'il ne se laisserait pas guider par des idées préconçues. Je comprends qu'il ait tenu à l'affirmer, mais là encore, j'espère que ce n'est pas un prétexte pour retarder de nouveau les différentes mesures que le gouvernement peut prendre immédiatement.

Nous espérons également que les quelques entreprises qui s'enrichissent grâce à l'aide de l'État feront l'objet d'une révision. En effet, nous ne demandons pas de l'aide pour le plaisir d'en demander.

Si une certaine industrie a besoin de subventions en particulier, nous espérons qu'elles ne seront accordées qu'après enquête et sous surveillance afin qu'aucun secteur de notre économie ne puisse profiter de la situation qui existe dans notre région. Certains projets importants, comme l'aménagement du canal de Chignectou, ne sera mis à exécution, j'espère, pour l'unique raison qu'une certaine personne des provinces atlantiques, ou un petit groupe de particuliers, estime qu'un tel projet en vaut la peine. C'est peut-être le cas mais, d'après moi, il s'agit ici de quelque chose de différent des conclusions auxquelles on est arrivé dans certaines régions que nous étudions depuis un certain nombre d'années, et à propos desquelles les avis sont unanimes dans la région même et d'un bout à l'autre du pays. Nous devons nous poser des questions au sujet de cette affaire, comme, par exemple, qui va profiter du projet d'aménagement du canal de Chignectou? Va-t-il améliorer sensiblement le sort de notre population?

En présentant le projet de résolution, le ministre a dit que, pour quelque raison, nous sommes en retard sur le reste du Canada. Nous la connaissons cette raison. En 1867, nous avons décidé de bâtir et de fonder le Canada. Pour y parvenir, nous avons dû